



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 01 Aout 2024

Arrondissement de GRENOBLE  
Canton de SAINT EGREVE

Commune de SARCENAS Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juillet 2024

### Délibération n° 240108-01

#### **Modification délai de réalisation vente parcelle C425+C427**

L'an deux mil vingt-quatre, le 1 Aout à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SARCENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie en salle du Conseil,

**Président** : Sylvain DULOUTRE

**Présents** : M. Sylvain DULOUTRE, Nathalie SEBBAR, M. Nicolas MOUGIN, Mme Chantal DURANTON, Mme Annie PRAT , M. Jean-Louis SPADA, Mme Elsa GAUTIER, Madame Marie-France CROIX, M Jean Clot

**Secrétaire de séance** : Madame Marie-France CROIX

**Excusés ayant donné pouvoir** :

**Excusés** :

#### **▲ 1 Modification délai de réalisation vente parcelle C425+C427**

M. le Maire rappelle que la Commune a décidé de mettre en vente par délibération du Conseil municipal en date du 6 avril 2023 un terrain sur les parcelles C425 + C427 et d'organiser un appel à candidatures et ce, afin de dégager des ressources financières pour participer à la rénovation de l'ancienne mairie.

Un appel à candidature a été lancé le 17 février 2024.

Sur proposition de la commission de sélection des offres, la candidature de Mr GHEORGHU et Mme KOANG a été retenue par délibération du conseil municipal du 4 avril 2024.

Le cahier des charges relatif à cette opération prévoit un délai de réalisation entre la sélection de l'acquéreur et la signature d'un compromis de vente de deux (2) mois.



Compte tenu de la période estivale et des délais relatifs à l'obtention de certaines pièces administratives, il est proposé de prolonger ce délai jusqu'au 20 septembre 2024 inclus. Les autres clauses du cahier des charges restent inchangées.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré :**

**- entérine le changement de délai de réalisation de la signature de la promesse de vente**

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : 9      Votants : 9      Pour : 9      Contre :      Abstentions :

Fait et délibéré en Mairie de SARCENAS, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme au registre

Fait à SARCENAS, le 1 Aout 2024

Le Maire, Sylvain DULOUTRE